

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 - IDENTIFICATION du PRODUIT :

1.1 Désignation commerciale : Absorbant MODA 05/10 – **GMG020 – GMG021 – GMG025**

1.2 Types d'utilisation : Absorbant d'origine minérale pour sol
(pour plus de détail, se reporter à la notice technique)

1.3 Fournisseur / Vendeur : DELAHAYE Industries – Saint Aignan de Grand Lieu

ZI D2A, Avenue de Saint Exupery

F – 44860 Saint Aignan de Grand Lieu

Tél. : +33 2 40 32 34 00

Fax : +33 2 40 32 38 48

<http://www.delahaye-industries.fr>

mail@delahaye-industries.fr

Pour toutes demandes d'informations complémentaires :

Service Produits

Tél. : +33 2 40 32 34 00

Fax. : +33 2 40 32 38 48

1.4 Autres données : voir fiche technique

2 - IDENTIFICATION des DANGERS :

2.1 Classification de la substance
ou du mélange

Ce produit ne satisfait pas les critères de classification en tant que substance dangereuse définis dans le règlement CE 1272/2008 et la Directive 67/548/CEE.

En cas de poussières, utiliser un masque antipoussière et/ou des lunettes de protection.

Règlement CE 1272/2008 : Pas de classification

Classification UE (67/548/CEE) : Pas de classification

2.2 Elements d'étiquetage

Aucun

2.3 Autres dangers

Ce produit est une substance inorganique et ne répond pas aux critères de PBT ou de vPvB mentionnés à l'annexe XIII de REACH.

3 - COMPOSITION du PRODUIT :

Substances

Nom chimique	N° CAS	EF-Nr	%	Commentaire
Terre de Diatomée	91053-39-3	293-303-4	100	Peut contenir jusqu'à 4% de quartz (CAS 14808-60-7)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS :

4.1 Description des premiers secours

Peau	Aucune mesure de soin nécessaire
Yeux / Protection du visage	Rincez abondamment à l'eau claire et consultez un medecin si irritation persistante
Inhalation	Un transfert de l'individu exposé à l'air libre est recommandé.
Ingestion	Aucune mesure de premier soin nécessaire
Brûlure	Rincer à l'eau jusqu'à ce que la douleur cesse. Si le traitement médical est nécessaire, continuez à rincer jusqu'à la prise en charge par le médecin ou les services de secours.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés Aucun symptôme aigu ni à retardement n'est observé

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucune action spécifique n'est nécessaire

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

5.1 Moyens d'extinction	Aucun moyen d'extinction spécifique n'est nécessaire
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Inflammable. Pas de décomposition thermique dangereuse
5.3 Conseils aux pompiers	Pas de protection de lutte contre l'incendie spécifique nécessaire. Inflammable.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	
Pour les non-secouristes	Evitez la génération de poussières en suspension dans l'air, portez des équipements de protection personnelle conformes à la législation nationale.
Pour les secouristes	Evitez la génération de poussières en suspension dans l'air, portez des équipements de protection personnelle conformes à la législation nationale.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :	Aucune exigence spéciale
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Evitez de balayer à sec et utilisez des systèmes de nettoyage avec vaporisation d'eau ou par aspiration pour éviter la génération de poussières en suspension dans l'air. Portez des équipements de protection personnelle conformes à la législation nationale en vigueur.
6.4 Référence à d'autres sections	Voir sections 8 et 13.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Evitez la génération de poussières en suspension dans l'air. Prévoyez des systèmes d'aspiration appropriés aux emplacements où les poussières en suspension dans l'air sont générées. En cas de ventilation insuffisante, portez des équipements de protection respiratoire adaptés. Manipulez les produits emballés avec précaution pour éviter tout éclatement accidentel. Si vous avez besoin de conseils sur les techniques de manipulation en toute sécurité, contactez votre fournisseur

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Minimisez la génération de poussières en suspension dans l'air et évitez leur dispersion par le vent pendant le chargement et le déchargement. Maintenez les conteneurs fermés et stockez les produits emballés de manière à éviter tout éclatement accidentel

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Si vous avez besoin de conseils sur des utilisations spécifiques, contactez votre fournisseur

8 - PROTECTION INDIVIDUELLE - CONTROLE DE L'EXPOSITION :

8.1 Paramètres de contrôle

Respectez les limites d'exposition réglementaires sur le lieu de travail pour tous les types de poussières en suspension dans l'air (par exemple poussière totale, poussière alvéolaire, poussière de silice cristalline alvéolaire).

8.2 Contrôles de l'exposition

Minimisez la génération de poussières en suspension dans l'air. Travaillez en systèmes clos, utilisez des systèmes d'aspiration des locaux ou tout autre forme de dispositif de sécurité intégrée pour conserver les niveaux de matières en suspension en deçà des limites d'exposition spécifiées. Si les opérations génèrent des poussières, des fumées ou des brouillards, utilisez un système de ventilation pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air en deçà de la limite d'exposition. Mettez en place des mesures organisationnelles, par exemple en isolant le personnel des zones poussiéreuses. Retirez et lavez les habits sales.

Valeurs limites d'exposition professionnelles pour la France : - Poussières inhalables : 10mg/m³ (code du travail, décret 97-331 du 10 avril 1997)
- Quartz dans la fraction alvéolaire: 0,1 mg/m³

Protection des yeux / visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux de protection en cas de risque de projections dans les yeux.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité	Inerte, non réactif
10.2 Stabilité chimique	Stable chimiquement
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses
10.4 Conditions à éviter	Non pertinent
10.5 Matières incompatibles	Pas d'incompatibilité particulière
10.6 Produits de décomposition dangereux	Non pertinent

11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aigue	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Cancérogénicité	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité pour la reproduction	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
Danger par aspiration	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Informations sur les voies d'exposition probables	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Effets différés et immédiats	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Effets interactifs	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Absence de données spécifiques	Aucun
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
Autres informations	Aucun

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

12.1 Toxicité	Non pertinent
12.2 Persistance et dégradabilité	Non pertinent
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non pertinent
12.4 Mobilité dans le sol	Négligeable
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non pertinent
12.6 Autres effets néfastes	Aucun effet secondaire spécifique connu

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets	Sauf obligation locale, la Terre de diatomée non utilisée peut être déposée en décharge contrôlée comme pour les déchets normaux. Après utilisation, elle doit être éliminée suivant les règles en vigueur du polluant absorbé.
Propriétés physiques/chimiques pouvant influencer le traitement des déchets	Sauf obligation locale, la Terre de diatomée non utilisée peut être déposée en décharge contrôlée comme pour les déchets normaux. Après utilisation, elle doit être éliminée suivant les règles en vigueur du polluant absorbé.
Eaux usées	Non pertinent
Précautions spéciales	Sauf obligation locale, la Terre de diatomée non utilisée peut être déposée en décharge contrôlée comme pour les déchets normaux. Après utilisation, elle doit être éliminée suivant les règles en vigueur du polluant absorbé.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

14.1 Numéro ONU	Non pertinent
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non pertinent
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ICAO / IATA	Non classé
RID	Non classé.
ARD	Non classé
IMDG	Non classé
14.4 Groupe d'emballage	Non pertinent
14.5 Dangers pour l'environnement	Non pertinent
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution spéciale
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non pertinent

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Aucun

15.2 Evaluation de la sécurité chimique Exempté d'enregistrement REACH conformément à l'Annexe V.7.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

En dépit de toute l'attention avec laquelle le présent document a été rédigé, nous n'offrons pas de garantie et ne faisons pas de déclaration quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent. Nous déclinons toute responsabilité de l'adéquation de ces informations aux intentions de l'utilisateur et des conséquences de leur utilisation. Il appartient à chaque individu de déterminer l'adaptation des informations à son intention spécifique.